

Séance du Conseil Municipal du 6 février 2024

Le Conseil Municipal de la commune de Saint Laurent de la Cabrerisse, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Christian BENSEN, Adjoint au Maire

Présents : Patrick BONNÉRY , Christian BENSEN, Pierre LABADIE, Francette CROS, Marie-Noëlle GLEIZES, Christiane CHORTO, Pascal CROUSILLAC, Georges CLAYRAC, Jean-Luc RAMONE, formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Joël POUS, Mathilde VIDAL,

Empêchés : Xavier de VOLONTAT, Eric FABRE, Christine DAYER, Fabien CASSIGNAC

Procurations : Eric FABRE à Francette CROS

Secrétaire : Pierre LABADIE

OBJET

**Nombre de conseillers
municipaux en service
15**

REQUALIFICATION ET SÉCURISATION DE LA TRAVERSÉE D'AGGLOMÉRATION – Demande de subvention

Monsieur Christian BENSEN rappelle à l'assemblée que, en sa séance du 12 octobre 2023, le conseil municipal approuvait les travaux du groupe de pilotage chargé, en collaboration avec l'agence Technique Départementale de l'Aude (ATD11), d'établir un état des lieux et de définir les objectifs de l'opération de requalification et de sécurisation de la traversée d'agglomération à savoir :

- Transformer la route en une véritable rue de village où les pratiquants des modes actifs de déplacement retrouvent le plaisir de se déplacer ;
- Partager harmonieusement l'espace public et favoriser la réappropriation de la rue par les habitants
- Apaiser les vitesses et sécuriser les traversées piétonnes et organiser l'offre de stationnement

Monsieur Christian BENSEN rappelle les dernières estimations présentées par l'agence Technique Départementale de l'Aude qui portent le montant prévisionnel des travaux à 1 638 175.00 HT, maîtrise d'œuvre comprise. Il ajoute qu'une demande de subvention a été déposée pour une première tranche de travaux d'un montant estimatif de 328 000.00 euros HT. Il explique que pour des raisons de calendrier d'exécution, il conviendrait de modifier la demande initiale.

Monsieur Christian BENSEN présente la modification de la tranche 1 des travaux d'aménagement d'un montant estimatif de 267 080.50 € HT et propose au Conseil Municipal de solliciter l'aide de l'État, de la Région et du Département pour financer cette opération et demande à l'assemblée de se prononcer.

**Convocation en date
du :
1^{er} février 2024**

Vu la délibération n° 2023-51 du 12 octobre 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL

OUÏ l'exposé de son Président et après en avoir délibéré

APPROUVE le projet de requalification et sécurisation de la traversée d'agglomération d'un montant estimatif de 1 638 175,00 HT, maîtrise d'œuvre comprise.

**Affichage en date du:
1^{er} février 2024**

APPROUVE la tranche 1 de travaux d'aménagement d'un montant estimatif de 267 080.50 € HT maîtrise d'œuvre comprise.

SOLLICITE l'aide de l'État, de la Région et du Département selon le plan de financement suivant :

État :	106 832.20
Région :	26 708.05
Département :	80 124.15
Commune :	53 416.10
Total :	267 080.50

S'ENGAGE à reverser les subventions perçues en cas de non-respect des obligations

PREND ACTE que l'opération, si elle est subventionnée devra être engagée dans les deux ans qui suivent l'obtention de l'aide et achevée dans les quatre ans.

PRÉCISE que les travaux peuvent démarrer avant la notification d'attribution de la subvention sans qu'aucun engagement du financeur ne soit confirmé, conformément au décret N° 2018-514 du 25 juin 2018.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte ou document à venir

Votes pour : 10

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre. La convocation du C.M. et le compte rendu ont été affichés conformément aux articles L.2121-7 et suivants du C.G.C.T.

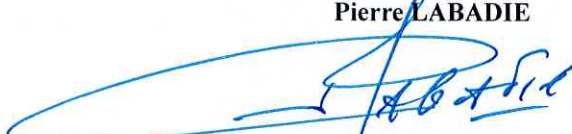
Envoyé en préfecture le 01/03/2024

Reçu en préfecture le 01/03/2024

Publié le

ID : 011-211103510-20240206-AD2024_02_06_18-DE

Le secrétaire de séance
Pierre LABADIE



Pour le Maire absent
Le 1^{er} Adjoint chargé de la suppléance
Christian BENSEN